

Conversion à l'éthanol: la pénible sourde oreille fédérale..

Sévère «gueule de bois» en vue

«Les larmes aux yeux!» C'est ainsi que, de son propre aveu, **Jean-Charles Reihle** a quitté l'assemblée générale de la Sucrierie d'Aarberg en février dernier. Invité ce jour-là, un représentant d'AlcoSuisse (ancienne Régie fédérale des alcools, *ndlr*) présentait les perspectives de production d'éthanol à partir de la betterave sucrière, à titre d'additif «vert» pour une essence susceptible d'être intégrée à ce jour par tous les véhicules de tourisme.

Résumé: «On laisse aux producteurs suisses 65 hectares sur les 6000 promis, le reste étant réservé à l'importation», se souvient-il. «Un "sucre" que l'on concède aux producteurs suisses. Mais surtout une manière évidente de privilégier la perception de taxes à l'importation, alors qu'il serait pos-

sible de défiscaliser et de dépolluer en même temps.» Dans le même ordre d'idées, on reste selon lui ancré à Berne à l'idée de la taxe sur le CO2. Pour l'homme qui couvait le secret espoir d'une collaboration de proximité avec le site de Collombey, le coup est doublement rude: «On sent que des intérêts politiques dirigent le centre de production pressenti vers Neuchâtel», lâche-t-il aujourd'hui. Un coup dont notre homme pourrait se remettre, pour autant que l'on laisse aux producteurs un quota plus important.

Quant à son rêve collombeyroud, il y a renoncé: éconduit de trois bureaux valaisans voués au développement économique, notre homme semble avoir déjà rangé son vaste projet chablaisien dans l'armoire aux regrets... **J.L.**

